

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 66 (1921)  
**Heft:** 1

**Artikel:** L'instruction d'une unité d'infanterie  
**Autor:** Fonjallaz, Arthur  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-340418>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'instruction d'une unité d'infanterie.

### I. LA MARCHÉ D'APPROCHE.

Les méthodes d'instruction, dans notre armée, sont liées aux courtes périodes de convocation. Il n'est guère possible de réaliser le désir exprimé lors de la réorganisation militaire de 1907, de faire des cours de répétition annuels une suite naturelle des exercices des écoles de recrues ou même de ceux des cours précédents. En effet, d'une année à l'autre, les cadres aussi bien que les hommes ont perdu l'entraînement et quelques jours au moins leur sont nécessaires pour une remise au point. A peine les bonnes habitudes sont-elles reprises, que le licenciement intervient. Est-ce à dire que nous ne pouvons obtenir un résultat ? Nous sommes persuadé du contraire, mais à la condition de savoir ce que nous voulons. En théorie c'est très simple, en pratique il en va autrement.

L'histoire de la guerre, les nombreux récits de combats publiés jusqu'à ce jour, les expériences des états-majors et les enseignements découlant de l'application des nouveaux règlements, sont des points de repère. Il reste toutefois à adapter le tout aux conditions particulières de notre armée.

Napoléon donnait dix ans de vie à un règlement. En réalité, cet incomparable génie n'était pas pour la méthode des changements continuels. Il entendait surtout pouvoir affirmer sa supériorité sur ses adversaires en donnant des formes nouvelles aux moyens dont il disposait.

Le point capital, à notre avis, reste la juste appréciation de la force d'un adversaire. Nous ne devons pas craindre notre ennemi, et nous devons l'estimer à sa juste valeur tout en nous présentant sur le champ de bataille avec la ferme volonté de le vaincre. Or, actuellement, avant d'atteindre et de voir les tirailleurs adverses, tout un travail doit être accompli qui demande du coup d'œil et de l'expérience. La conduite des troupes dans la *marche d'approche* est, par conséquent, le premier

article d'instruction que nous devons chercher à analyser et à décrire. C'est dans ce domaine que les divergences se manifestèrent d'emblée, en 1914, entre Français et Allemands.

Le règlement français de 1914 ne réclamait pas la supériorité du feu de l'infanterie. Il appartenait à l'artillerie d'immobiliser les fantassins et les canons ennemis, afin de permettre à l'infanterie d'avancer. D'autre part, l'efficacité du feu d'artillerie contre un ennemi en position était minime ; il fallait donc exiger la progression des troupes à pied à l'effet d'obliger l'adversaire à se montrer.

Le règlement allemand posait en principe la nécessité de la supériorité du feu. Mais il escomptait l'entrée en ligne d'un nombre insoupçonné de *mitrailleuses*. Devant cette surprise, les Français cherchèrent à utiliser toujours mieux le terrain ; ils firent en outre usage de tous les avantages procurés par les feux flanquants. Ils constatèrent enfin combien le *tir ajusté* était essentiel et quels résultats il procurait.

Au risque de répéter ce qui est connu, nous remarquerons encore une fois que nous avons raison de cultiver et d'exiger le tir précis. C'est un des moyens les plus efficaces d'acquérir la supériorité n'importe où ; c'est aussi la raison d'être du fantassin qui, dans la mêlée, n'entend plus les commandements, mais qui sait qu'il peut tirer parti de son arme. Le chef de section s'efforce de conserver la conduite du feu, mais il est malheureusement très rapidement débordé par le bruit ; la direction passe au chef de groupe et finalement à l'homme isolé. On en vient ainsi à comprendre la raison d'être de cette observation du règlement provisoire des Français du 1<sup>er</sup> février 1920 : « Il reste acquis qu'une troupe est dans l'impossibilité de se mouvoir aux vues de l'ennemi tant que celui-ci reste maître de son feu. » C'est bien une orientation vers le tir individuel de précision, facteur de succès qui se retrouve dans toutes les phases du combat.

Cette première condition étant posée et établie d'une façon formelle, la marche d'approche va gagner en souplesse et en rapidité ; car le soldat, maître de son feu, en tirera profit. Il saura qu'il doit se rapprocher de son adversaire en se découvrant le moins possible, donc soit de nuit ou par le brouillard, soit en utilisant habilement le terrain.

On peut toujours être vu et découvert sur le champ de bataille. Les avions ou les observateurs font le guet. Il faut, par conséquent, éviter de tomber à l'improviste sous un feu efficace. Or, d'une façon générale, deux cas peuvent se présenter. Ou le terrain dont on dispose est vaste et découvert, il faut alors s'étendre en largeur et disparaître aux vues ; ou l'espace est étroit, et il convient de prendre du champ et de se défilier en profondeur.

Des exemples de la guerre que nous avons sous les yeux, il résulte que les formations de combat se prennent déjà à dix, même à quinze kilomètres des troupes opposées. Elles découlent de l'efficacité de l'artillerie à longue portée et de la recherche du contact avec une force réelle. Les formations serrées disparaissent, dans presque tous les cas, à partir d'une distance de dix kilomètres. Ordinairement, les troupes sont diluées en petits détachements, qui s'avancent le plus près possible de l'ennemi et s'enterrent au moment où ils ne peuvent plus progresser. En terrain couvert ou dans des conditions atmosphériques spéciales, le bataillon d'avant-ligne détache une compagnie en tête, deux compagnies marchent derrière en échelons, suivies, derrière le centre du dispositif, de la compagnie de réserve.

Ces formations donnent beaucoup d'élasticité à la progression. Les Français passèrent maîtres dans ce genre de marche d'approche, alternant les changements de formation et les prises de position. Des canons isolés et placés irrégulièrement sur le terrain soutinrent la poussée, toujours prêts, avec les armes automatiques, à flanquer les mouvements. On se rend parfaitement compte que ces formes d'approche devaient rendre la conduite des troupes adverses singulièrement difficiles. Raison de plus pour commencer, dans nos exercices, par inculquer à nos soldats toute la valeur d'un combat engagé de cette façon. En quelques mots nous concluerons que la marche d'approche est un art dont le soldat individualisé est l'acteur immédiat et sûr, à condition qu'il se rende compte de ce qui l'attend.

\* \* \*

Notre règlement d'exercice fixe à la compagnie un front de combat offensif d'environ 150 mètres. Cet espace est con-

sidéré aujourd'hui encore comme une moyenne admissible et normale. C'est donc celui que nous retiendrons dans l'examen de quelques thèmes tactiques relatifs à la marche d'approche.

Le Commandant de compagnie doit d'abord indiquer à sa troupe l'objectif ; il fixe les limites des ailes lorsque l'unité est encadrée ; il indique très clairement et très simplement la tâche.

Dans l'exécution il cherche :

1. A *disparaître* aux vues ennemies et à échapper au tir efficace des artilleries. Les formations seront donc très minces et très diluées en terrain ouvert ; elles se rapprocheront de l'ordre serré dès que l'occasion se présentera.

2. A déterminer la place des *chefs*, en tenant compte que celui qui commande doit être devant sa troupe.

3. A fixer les *intervalles* entre les sections, en laissant aux sous-ordres le soin de choisir les formations de marche. Car celles-ci sont variables, selon les circonstances, par exemple s'il s'agit de franchir un endroit dangereux ou de quitter des lieux couverts.

Prenons le cas d'une *compagnie encadrée*. La marche peut se présenter sous les formes schématiques suivantes :

a) sur un front de 150 mètres environ

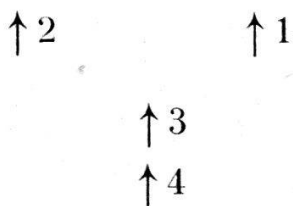


Première vague : Sections 1 et 2.

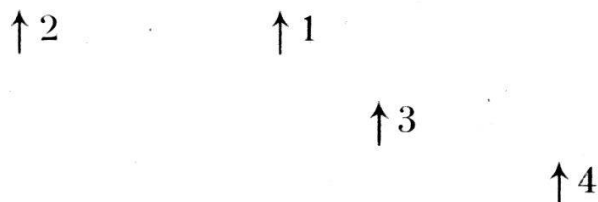
Deuxième vague : Sections 3 et 4, à une distance de 50 à 100 mètres.

Formation de marche par demi-section en colonne par deux.

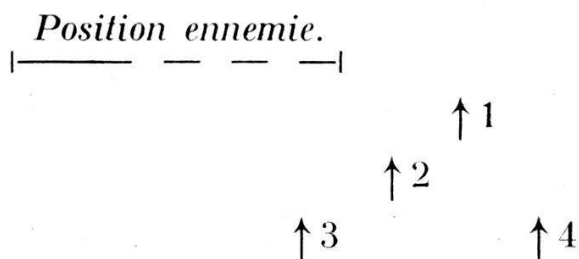
b) Sur un front inférieur à 150 mètres :



c) Le cas échéant, selon la figure ci-dessous, si la compagnie est à une aile et peut s'étendre en largeur sur le côté découvert :



d) Ou encore, si l'attaque doit envelopper une partie bien déterminée du front ennemi :



Distances et intervalles de 50 à 100 mètres entre les échelons des trois premières sections, la quatrième section éventuellement en dehors du dispositif.

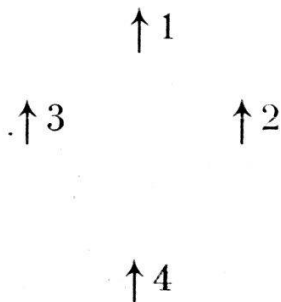
\* \* \*

*Compagnie isolée.*

La compagnie est isolée en maintes occasions, momentanément ou pour un temps prolongé. Elle peut être détachée au delà d'un obstacle, fonctionner à l'avant-garde ou à l'arrière-garde, marcher sur un flanc.

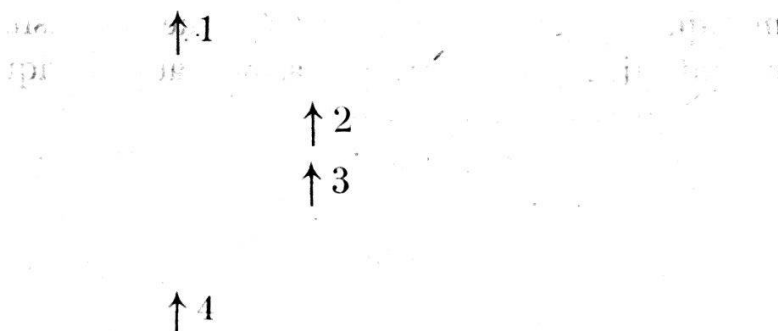
Les formations suivantes paraissent s'adapter aux différentes circonstances :

a) En forme de *losange*

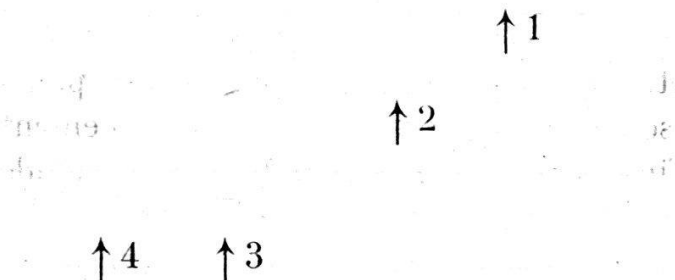


Chaque section a la faculté de se désarticuler en plusieurs colonnes. La distance entre la première et les deuxième et troisième sections est d'environ 100 m. ; elle est plus grande entre ces deux sections et la quatrième.

b) Sur un flanc *découvert*, la compagnie détache une ou deux sections. (Même observation que ci-dessus quant aux distances entre les échelons.)



c) Les sections peuvent *s'échelonner* à droite ou à gauche.



Distance de 100 m. environ entre les première et deuxième sections, de 150 à 300 m. entre la deuxième et les deux sections d'arrière.

\* \* \*

Nous n'avons pas relevé les emplacements et les tâches des *patrouilles* qui font l'objet d'une instruction à part. En principe on applique aux patrouilles les mêmes dispositions qu'aux sections, c'est-à-dire que le côté le plus exposé doit être couvert d'une manière spéciale.

La compagnie ainsi diluée avance rapidement. Les petites colonnes sont mobiles ; elles échappent à l'effet du feu d'artillerie en raison de leur visibilité réduite et la gerbe qui tou-



cherait l'une des subdivisions n'atteindrait pas la troupe voisine.

Les *bonds* ne sont guère réglables par la voix du chef ; ils s'exécutent instinctivement parce que les cadres doivent voir et tenir les *liaisons* avec les différents éléments de la section et de la compagnie. Ce qui est important à retenir c'est qu'il y a alternance entre le feu et le mouvement. L'un des groupes-fusiliers gagne du terrain sous la protection des armes automatiques restées en arrière. Dès que les fusiliers sont postés et ont ajusté leur tir, les armes automatiques progressent. Au moment où la résistance se fait sentir, les différents groupes creusent le sol et s'abritent, sans perdre de vue l'idée qu'il faut toujours et toujours avancer.

\* \* \*

Les quelques points énoncés sous la forme d'un programme de travail d'un commandant d'unité feront comprendre toute l'importance du dressage d'une troupe. Qui sait se plier à de telles exigences et en a compris le sens, se présente en force au moment de l'assaut. Celui, au contraire, qui croit pouvoir progresser grâce à son courage seul, s'expose certainement à de rudes pertes et finalement à un échec. Mais il est évident qu'il y a toute une étude à faire à l'effet de montrer à chacun pourquoi la progression est possible et de quelle manière les *liaisons* s'établissent.

A notre avis de tels exercices sont utiles pour l'assouplissement et l'entraînement des hommes. Ils sont exécutables dans nos courtes périodes de service et ils intéressent les soldats.

Nous aurons l'occasion d'étudier prochainement d'autres programmes de combat et de répondre ainsi au vœu exprimé par quelques-uns de nos camarades. Nous serions enchanté de voir les intéressés prendre part à la discussion et nous donner leurs impressions.

Fz.

